

"Un état d'esprit"

DSCG

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion



Nous joindre

GRETA LILLE METROPOLE
Alternance
GASTON BERGER

Adresse :
LYCEE GASTON BERGER
Bât. 7 – 1er étage
Avenue Gaston Berger
Boîte postale 69
59016 LILLE CEDEX
03 20 49 31 59
alternance@gastonberger.fr
www.gastonberger.fr

Contacts :
Conseiller en formation
Sylvie DEMASSIEUX
Directeur Délégué aux Formations
Professionnelles
Patrick ROUENAU

Objectifs

Le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion est un diplôme délivré par l'État et possède une finalité professionnelle. Sa préparation permet d'acquérir les savoirs théoriques et méthodologiques nécessaires pour occuper un emploi de cadre dans les métiers de l'expertise comptable, du conseil, de la gestion comptable et financière, du contrôle de gestion et de l'audit interne des organisations.

Emplois visés

Les titulaires de ce diplôme peuvent :

- soit accéder au stage professionnel d'expertise comptable afin de poursuivre vers le DEC (Diplôme d'Expertise Comptable) ;
- soit accéder à la vie professionnelle en cabinet ou en entreprise à des emplois de cadre en fonction de l'ancienneté professionnelle : chef comptable, auditeur interne ou externe, directeur administratif et financier dans une PME, responsable comptable dans une grande entreprise.

Modalités d'inscription

Niveau académique requis

Diplôme de Comptabilité Gestion (D.C.G.) ou Master 2

Recrutement sur dossier + validation de la candidature

Retrait du dossier à effectuer au centre de formation en Alternance de Gaston Berger
Contact : Madame Carlier
alternance@gastonberger.fr
Tél. : 03 20 49 39 31

Public concerné

- Contrats de professionnalisation
- Salariés
- Congés individuels de formation
- Individuels payants (selon places disponibles)
- Demandeurs d'emploi

Rythme de la formation

28 semaines de 35 heures (selon un calendrier fourni)

Durée

Maximum 1 000 heures sur 24 mois

Validation

Diplôme d'État :
Épreuves ponctuelles

Intervenants

- Enseignants de l'Éducation nationale
- Professionnels (expert comptable)

Nouveau

Vous envisagez de passer le DSCG ? Vous bénéficiez d'une équivalence pour certaines Unités d'Enseignement, et, vous avez besoin d'une préparation pour une ou deux U.E. ? «Gaston Berger Alternance» vous propose une préparation aux différentes U.E. du DSCG dans une optique compatible avec la formation continue, cette formule est tout particulièrement adaptée aux candidats en cabinet d'audit ou d'expertise comptable.

Modalités d'examen

Sont admis à se présenter aux épreuves du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (D.S.C.G), les candidats qui sont titulaires :

- du Diplôme de Comptabilité et de Gestion
- du Diplôme d'Études Comptables et Financières ;
- d'un Master ou d'un diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un autre État membre de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur ;
- d'un titre ou de diplômes admis en dispense du Diplôme de Comptabilité et de Gestion.

Il est préférable de consulter la liste des diplômes qui permettent d'obtenir des équivalences (partielles ou totales) pour le D.C.G et le D.S.C.G dont la mise à jour annuelle apparaît au Journal Officiel.

Épreuves		Coef.	Forme
UE1	Gestion juridique, fiscale et sociale	1,5	PE
UE2	Finance	1	PE
UE3	Management et contrôle de gestion	1,5	PE
UE4	Comptabilité et audit	1,5	PE
UE5	Management des systèmes d'informations	1	PE
UE6	Épreuve d'économie (se déroulant partiellement en anglais)	1	PO
UE7	Relations professionnelles	1	PO

PE : Épreuve ponctuelle écrite - PO : Épreuve ponctuelle orale



Gaston Berger - Avenue Gaston Berger BP 69 59016 Lille Cedex - www.gastonberger.fr

